

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Toute commande et notamment via une transaction sur la plateforme LearnyBox suppose l'adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente.

Dans ce cas, les conditions applicables seront celles qui sont en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Toute confirmation de commande entraîne par conséquence, votre adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente, sans exception ni réserve. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Vous déclarez en avoir parfaite connaissance.

La confirmation de commande vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

Un récapitulatif des informations de votre commande sous forme de Facture et des présentes Conditions Générales de Vente, vous sera communiqué en format PDF via l'adresse e-mail de confirmation de votre commande.

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Anaïs SCHEMMER et de son client dans le cadre de la vente des services suivants : PROGRAMME RENAITRE A SA NATURE D'HOMME.

Le programme d'accompagnement « Renaître à sa nature d'Homme » est un accompagnement individuel et en collectif d'une personne vers une autonomie dans une dynamique de changement. C'est un processus de co-construction basé sur une formation en ligne, des coachings de groupes, des exercices guidés, et une disponibilité par écrit. Il vise à permettre au bénéficiaire de développer son potentiel, ses savoir-faire et savoir-être pour mieux s'adapter à son environnement. Rôle d'Anaïs Schemmer : propose des repères qui pourront aider le bénéficiaire à se positionner. C'est un accompagnement du changement qui permet à la personne de franchir les étapes nécessaires à ses mutations.

L'objectif de cet accompagnement est de contribuer à

- Dépasser les peurs et développer les capacités d'adaptation au changement
- Développer la spontanéité et la créativité dans les rencontres (résolution de problème et de conflit)
- Avoir confiance en soi et se libérer de vieux schémas ancrés
- Développer son affirmation et ses habiletés de communication
- Trouver la voix d'écoute intérieure pour lever les désirs et envies de créations (changement, mode de vie, relation, projet, transition professionnelle...)
- Savoir écouter et reconnaître les consentements
- Libérer un canal artistique et l'impact de ses messages
- Développer son autonomie/ancrage et sa reconnaissance/élévation - vie matérielle et spirituelle équilibrée

Pour couvrir les différents champs transformationnels, l'accompagnement s'étend sur 3 mois / 12 semaines à compter de l'ouverture d'accès au programme en ligne. L'accompagnement se structure comme suit :

- PLATEFORME LEARNYBOX AVEC VIDEOS ET EXERCICES GUIDES
- 2 RENDEZ VOUS HEBDOMADAIRES EN VISIO SUR ZOOM, ENREGISTRES ET REVISIONNABLES
- ANIMATION DE GROUPE SUR PAGE FACEBOOK ET GROUPE WHATSAPP
- DISPONIBILITE PAR ECRIT PAR EMAIL, GROUPE FACEBOOK OU WHATSAPP

Entre les séances, un travail personnel doit être réalisé, sous forme de travaux et exercices guidés afin d'atteindre les objectifs. Les horaires et jours des rendez-vous hebdomadaires sont définis par Anaïs Schemmer et peuvent être modifiés selon les besoins du groupe et dans la limite des disponibilités d'Anaïs Schemmer ou des membres de son équipe d'animation.

Dans l'hypothèse où le calendrier de mises à disposition du programme n'aurait pas été respecté, Anaïs Schemmer se réserve la possibilité de proposer une prolongation du programme d'accompagnement.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence au statut d'entreprise, ils sont dispensés du taux de TVA. TVA non applicable, article 293 B du CGI.

N° SIRET : 751 910 761 00038 - CODE APE 9609Z - Document mis à jour : 19 avril 2020

La société Anaïs SCHEMMER s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les services commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Anaïs SCHEMMER serait amenée à octroyer.

Clause n° 4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 5 : Modalités de paiement

La Commande se passe

- Sur Internet : Plateforme LearnyBox
- Par téléphone au 06.61.99.80.12

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de votre commande.

Le règlement du service s'effectue :

- soit par carte bancaire ;
- soit par virement bancaire ;

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur paiera en une seule fois ou avec un échéancier de paiement convenu avec Anaïs SCHEMMER. Le solde devant être payé au plus tard à la fin de l'accompagnement.

La société Anaïs SCHEMMER se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit, et plus particulièrement en cas de problème technique, en cas de difficulté à honorer la commande, ou en cas de litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le paiement de la commande est effectué via le site Stripe ou GoCardLess, ou toute autre plateforme de paiement en ligne sécurisée présentant des garanties équivalentes, et nécessite par conséquent que le client dispose d'une boîte aux lettres électronique d'envoi et de réception valable.

Les informations énoncées par l'acheteur lors de la prise de commande engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, la société Anaïs SCHEMMER ne pourrait être tenu responsable de l'impossibilité de livrer le produit.

1 - En cas de commande seul sur la Plateforme LearnyBox via une offre commerciale reçue par email, Le client a reçu une offre commerciale spéciale parce qu'il a déjà été intéressé par le visionnage de la webconférence disponible gratuitement sur la plateforme LearnyBox Cet email comprend notamment un lien vers une page détaillant la prestation proposée, le prix total, le champ de coordonnées, le mode de livraison, le mode de paiement.

Aux termes des dispositions des articles 1316-1 et suivants du Code civil, tout bon de commande signé du consommateur par « double clic » constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les cas prévus dans les présentes Conditions Générales de Vente.

Le « double clic » associé à la procédure de passation de commande décrite précédemment constitue une signature électronique. Cette signature électronique a valeur entre les parties de signature manuscrite, au sens des dispositions des articles 1316-3 et 1316-4 du Code civil.

La commande sera enregistrée lors de la validation par le client des différents renseignements contenus sur la page de règlement du site LearnyBox, et via les accès paiement Stripe et GocardLess.

2 - En cas de commande de coaching par téléphone, la conclusion de la vente s'effectuera ensuite sur le site anaisschemmer.com :

La Société Anaïs SCHEMMER envoie par e-mail le lien comportant l'accès au bon de commande intégrant la plateforme de paiement sécurisé de paiement sur laquelle un récapitulatif de la commande lui sera présenté, comprenant notamment la prestation choisie, le prix total, ses coordonnées, le mode de livraison, le mode de paiement. Lors de l'opération le client pourra se faire accompagner par téléphone.

Aux termes des dispositions des articles 1316-1 et suivants du Code civil, tout bon de commande signé du consommateur par « double clic » constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les cas prévus dans les présentes Conditions Générales de Vente.

Le « double clic » associé à la procédure de passation de commande décrite précédemment constitue une signature électronique. Cette signature électronique a valeur entre les parties de signature manuscrite, au sens des dispositions des articles 1316-3 et 1316-4 du Code civil.

La commande sera enregistrée lors de la validation par le client des différents renseignements contenus sur la page de règlement du site LearnYBox, et via les accès paiement Stripe et GocardLess.

Clause n° 6 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des services livrés, l'acheteur doit verser à la société Anaïs SCHEMMER une pénalité de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des services.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n° 2014-947 du 20	
août	2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. *Articles 441-6, 1^{er} alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.*

Clause n° 7 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Anaïs SCHEMMER.

Clause n° 8 : Livraison

La livraison est effectuée :

- par un échange téléphonique de coordonnées pour veiller au bon paramétrage et au bon enregistrement des données pour l'accessibilité aux différents accès du programme en ligne : Email, Téléphone, LearnYBox, Facebook, Whatsapp et Zoom.
- par la remise directe d'un accès privé sur LearnYBox

Par ailleurs, la société Anaïs SCHEMMER ne peut être tenue responsable des éventuelles opérations de maintenance des plateformes ci-dessus citées, impactant la disponibilité du service, la perte de données ou de programmes.

Le bon fonctionnement des plateformes de dématérialisation du programme n'étant pas du ressort de la société Anaïs Schemmer, par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison du service ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Clause n° 9- Rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21 du Code de la Consommation, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la réception d'accès au service pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. Durant ces 14 jours, l'accès est uniquement au 1er module du Programme sur LearnBox, aux coachings collectifs sur Zoom, au groupe Facebook et Whatsapp. Tous les accès seront clos en cas de rétractation.

Clause n° 10 : Force majeure

La responsabilité de la société Anaïs SCHEMMER ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 11 : Litiges

La société Anaïs SCHEMMER ne peut être tenue pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter lors de la réalisation de la prestation. La responsabilité de la société Anaïs SCHEMMER sera, en tout état de cause, limitée au montant de la commande et ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister. En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix. Il est rappelé que la recherche de la solution amiable n'interrompt pas le délai de la garantie légale, ni la durée de la garantie contractuelle. Il est rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des tribunaux, le respect des dispositions du présent contrat relatives à la garantie contractuelle suppose que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur.

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec une bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer ces situations. En cas de litige, le client s'adressera en priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable.

Clause n° 12 : Tribunal Compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce dépendant du siège social de l'Entreprise Anaïs SCHEMMER.

Clause n° 13 : Déontologie

Toute information sur le bénéficiaire de l'accompagnement est traitée de façon strictement confidentielle. Les accompagnements proposés ne sont ni à caractère sectaire, ni religieux. Les techniques utilisées ne se substituent en aucun cas à une démarche médicale à laquelle seul le médecin est habilité à la prescription. Mon accompagnement s'inscrit dans une démarche de bien-être et de confiance en Soi et ne peut en aucun cas se substituer à un avis médical. Je ne suis ni médecin, ni psychologue, ni psychiatre, ni psychothérapeute. Seul un médecin est habilité à poser des diagnostics, prescrire, modifier ou supprimer tout traitement médical. Toute question relevant du domaine médical est à poser à votre médecin traitant. Si vous suivez un traitement médical, vous devez le continuer.

La société Anaïs Schemmer pourra être amenée à utiliser des retours positifs (messages texte) provenant du bénéficiaire pour ses supports de communication (site Internet, plaquette, publicité...), sous forme anonyme ou non. Dans le cas où le bénéficiaire ne souhaite pas que son retour positif (message texte) soit divulgué, il le fera simplement savoir. Ce dernier s'engage expressément à retirer de ses supports de communication ledit retour positif (message texte).

Le bénéficiaire s'engage à travailler avec Anaïs Schemmer dans le respect de sa profession et de sa personne.

Le bénéficiaire s'engage avec la plus grande énergie dont il dispose pour réussir son changement transformationnel et ainsi atteindre ses objectifs.

En accord, il sera possible de décaler l'ensemble de l'accompagnement transformationnel.

N° SIRET : 751 910 761 00038 - CODE APE 9609Z - Document mis à jour : 19 avril 2020

Dans l'hypothèse où le bénéficiaire souhaite tout de même mettre fin au programme d'accompagnement transformationnel, le bénéficiaire se verra subir une pénalité égale aux sommes restantes dues.

En cas de non-respect de ces règles, Anaïs Schemmer ne peut être tenue pour responsable et se verra donc désengagée de son propre objectif d'accompagnement.

Clause n° 14 - Droit à l'image et enregistrement

Le bénéficiaire consent par la signature du présent contrat à ce qu'un témoignage de fin de programme soit demandé pour les supports de communication (site Internet, plaquette, publicité...), étant entendu qu'il ne sera pas fait usage de vidéos à des fins susceptibles de nuire aux personnes représentées. Aucune utilisation ne sera faite par Anaïs Schemmer en dehors de ses propres besoins de communication. Aucun droit ne sera cédé à des tiers sans l'autorisation du bénéficiaire.

Les enregistrements des séances collectives en Visio sur plateforme ZOOM sont importantes pour le bon déroulement du programme de transformation : travail de l'individualité (trouver sa place), transmission de théories, exercices de communication, partages. Par la signature de ce contrat la personne s'engage à être d'accord à l'enregistrement et la diffusion des enregistrements uniquement dans le cercle privé des participants au programme, à des fins pédagogiques et non publicitaires et commerciales.

Clause n° 15 - Réalisation des prestations

Les photographies présentes sur le site sont des « suggestions de présentation », c'est à dire que les photographies / images ne correspondent pas toujours exactement au produit que le client recevra au final ou aux événements auxquels il pourra participer. L'ensemble des illustrations du site anaïsschemmer.com sont donc non contractuelles et données à titre indicatif et de ce fait aucune réclamation liée à celles-ci ne sera recevable.

Clause n° 16 - Exclusions générales

Sont également expressément exclus de toute possibilité de remboursement :

Toute demande émanant d'un client ayant refusé de participer à tout ou partie des activités contenues dans le programme.

Toute demande hors délai.

Les demandes de remboursement suite à l'achat d'un pack promotionnel.

Les entretiens téléphoniques, les webconférences, les programmes, les séminaires, ainsi que tout évènement ou produit ne portant pas explicitement, dans la description qui en est faite sur ce site, la mention « atteinte des objectifs ou remboursé ». Il est entendu que la notion « atteinte des objectifs ou remboursé » sera détaillé dans un contrat de spécifique de prestation.

Sous réserve du respect par le client de ces formalités, le remboursement sera effectué dans les 48 h.

S'il souhaite exercer ce droit, le client devra rédiger une déclaration exprimant sans ambiguïté sa volonté de se rétracter et l'envoyer à la société Anaïs SCHEMMER par lettre recommandée avec accusé de réception.

Clause n° 17 - Garantie

Dans tous les cas, la société Anaïs SCHEMMER ne pourra être tenue pour responsable de non-respect des dispositions réglementaires et législatives en vigueur dans le pays de la réalisation de la prestation.

La société Anaïs SCHEMMER s'engage à réaliser les prestations d'accompagnement et formation en s'appuyant sur les études et expériences de Anaïs SCHEMMER.

Des garanties de résultats indiqués sur un contrat spécifique de prestation pourront venir compléter les présentes Conditions Générales de Vente.

Clause n° 18 - Responsabilité

La société Anaïs SCHEMMER, n'est tenue que par une obligation de moyens. Il est entendu que la formatrice Anaïs SCHEMMER mettra tout en œuvre pour délivrer au mieux la prestation d'accompagnement et formation.

Des garanties de résultats indiqués sur un contrat spécifique de prestation pourront venir compléter le présent article.

Aussi, la responsabilité de la société Anaïs SCHEMMER ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Clause n° 19 - Protection des données personnelles et droit à l'image

Conformément à la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concerne.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles et consent à ce que ses données soient collectées et utilisées, sachant que celles-ci seront traitées de manière strictement confidentielles.

Clause n° 20 - Informations Légales

Le renseignement des informations nominatives collectées aux fins de la vente à distance est obligatoire ; Ces informations étant indispensables pour l'établissement des conventions d'accompagnement et contrats de garantie. Le défaut de renseignement entraîne la non validation de la commande. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » le client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de la société Anaïs SCHEMMER. Enfin, la société Anaïs SCHEMMER s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

Clause n° 21 - Archivage - Preuve

La société Anaïs SCHEMMER archivera les documents contractuels sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les documents informatisés par la société Anaïs SCHEMMER seront considérés par les parties, comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.